

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire
(LaboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Mor FAYE	Problématique de la gestion des déchets dans la ville de Guediawaye (Sénégal)	9
Yekagnan Abou SORO Kouassi Séverin KOUAKOU Dabié Désiré Axel NASSA	Proximité géographique des agro-industries et développement endogène de mini-villes agricoles dans la région de San-Pedro, Côte d'Ivoire	23
YAPO Koussou Aurélie Odos TANO Kouamé N'GUESSAN Kouassi Guillaume GOGBÉ Téré	Accès des femmes paysannes à la terre dans le monde rurale et autosuffisance alimentaire à Bédiala (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	37
Kem-Allahte Julien Dombor Djikoloum Dingao Mbaindodjim Prosper	Koundoul et Mandéla, deux villes périphériques de N'Djaména à l'épreuve de la croissance démographique et de l'insécurité foncière de 1979 à 2020	49
Derrick Nana Njiki Marie Joelle Nguele Owono Vandelin Mgbwa	L'expérience de la précocité maternelle dans le désir d'accès au travail : entre rupture et continuité	59
SOUMAHORO Manlé DIARRASSOUBA Bazoumana KOUADIO N'guessan Theodore	La cacaoculture dans le département de Dimbokro : Entre recomposition spatiale et production de richesse	72
Ibrahim MALAM MAMANE SANI Djafarou BOUBACAR ZANGUINA	À la quête des mines d'or sur le site de Koma Bangou au Niger : une analyse des perceptions plurielles de risques sur le métier de l'orpaillage	88
Epiphanie Ezzo-Solame BEDEKELABOU Padabô KADOUZA	Profil alimentaire des ménages en pays Kabiye au nord-Togo : analyse des facteurs socioéconomiques associés.	97

Simon Pierre TIBIRI Fanta TRAORÉ/SÉRÉ	Curricula et pratiques de formation et développement des compétences numériques des stagiaires des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso	111
PIDABI Patokitom KOLA Edinam	Déterminants naturels et socioéconomiques de la production du soja dans la préfecture de Tchamba au Centre-Est du Togo	122
SAMBIANI Mambo KADOUZA Padabô	La piste a bétail : une stratégie de sécurisation de la mobilité pastorale et de réduction de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le canton d'Asrama (préfecture de Haho)	134
Ferdinand NDZANI	Réaffirmation et démarcation de la frontière entre la République du Congo et la République du Cameroun : état de lieux et perspectives	146
SANGARE Ignace	De l'organisation sociale au statut traditionnel de la femme dans la communauté Dioula de Sindou	154
Habibou OUEDRAOGO Manhamady OUEDRAOGO Wendlassida OUEDRAOGO Idrissa KABORE	Occupation anarchique du domaine public autour de l'université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou au Burkina-Faso	167
Pamela Adjoua N'GUESSAN Valentin Kouakou KRA François M'bouké YOBO	Pratique de l'orpaillage artisanal par les femmes d'Ayaou-Sran : vers une « agentivité » dans la clandestinité	178
Kouamé F. N'DRI Dhédé P. Éric KOUAME Kobenan C. Venance KOUASSI N'dri R. KOUAKOU	L'élevage de poulets de chair et de pondeuses dans la commune de Bouaké, une activité favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations	189
Clotaire MOUKEGNI-SIKA, GERTOM	«Nous», identité et perdition dans la patronymisation au Gabon	201

Affoué Sonya ALLA Kouamé Sylvain N'DRI Bi Tchan André DOHO	Niveau de disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)	213
Roger MBOUMBA MBINA Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	La <i>domus</i> aristocratique dans le monde romain : caractéristiques et fonctions dans l'exercice du pouvoir	225

Koundoul et Mandéla, deux villes périphériques de N'Djaména à l'épreuve de la croissance démographique et de l'insécurité foncière de 1979 à 2020

Koundoul and Mandéla, two peripheral cities of (N'Djamena) facing population growth and land insecurity from 1979 to 2020

Kem-Allahte Julien

École Normale Supérieure de Bongor,
kemajulien1@gmail.com

Dombor Djikoloum Dingao

École Normale Supérieure de Bongor,
dddombor@gmail.com

Mbaindodjim Prosper

Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD),
mbaindodjim@gmail.com

Résumé : Koundoul et Mandéla, deux villes situées à la périphérie sud de N'Djaména ont respectivement une population de 30182 et 16340. Les relations villes campagnes développées entre N'Djaména et ces deux villes s'expriment en termes de fournitures de denrées alimentaires et de main-d'œuvre « bon marché » et de biens de consommation de premières nécessités. La Géographie de cette étude établit une interrelation entre grande ville qui influence ses périphéries à travers plusieurs impacts dont la crise foncière. L'objectif de cette étude vise à analyser l'impact de la croissance démographique sur la gestion foncière dans ces deux villes. Une approche méthodologique a été adoptée, appliquée aux outils de collecte et de traitement des données pour produire les résultats. Les résultats obtenus révèlent que les villes étudiées sont caractérisées par une urbanisation rapide sous l'effet de la croissance démographique très forte (3,4%) obligeant l'administration à changer leurs statuts. Malgré quelques infrastructures réalisées, la morphologie de Koundoul et Mandéla semble peu évoluer, mais les impacts de l'urbanisation sur les milieux physique, humain et socioéconomique, dans les interrelations interdépendantes, sont palpables.

Mots clés : Koundoul, Mandéla, croissance démographique, foncier, périphérie.

Abstract: Koundoul and Mandéla are two cities located on the southern outskirts of N'Djamena, and have a population of 30,182 and 16,340 respectively. "cheap" labor and basic consumer goods. The Geography of this study establishes an interrelationship between large cities that influence their outskirts through several impacts, including the land crisis. The objective of this study is to analyze the impact of population growth on land management in these two cities. A methodological approach was adopted, applied to data collection and processing tools to produce the results. The results obtained reveal that the cities studied are characterized by rapid urbanization under the effect of very strong population growth (3.4%), forcing the administration to change their statutes. Despite some infrastructure built, the morphology of Koundoul and Mandéla seems to have changed little, but the impacts of urbanization on the physical, human and socio-economic environments, in the interdependent interrelationships, are palpable.

Keywords: Koundoul, population growth, land, Mandéla, periphery, cities

Introduction

La croissance urbaine est un phénomène récurrent de toutes les civilisations, mais non irréversible. Partout, le nombre des villes et les effectifs des populations urbaines connaissent un essor significatif. Cette concentration de personnes dans l'espace urbain entraîne la formation de nouveaux tissus urbains causant ainsi l'extension des villes (J. Kem-Allahte, 2012, p.6). En Afrique subsaharienne, la transition démographique extraordinaire est à l'origine du processus d'urbanisation. Ce dernier est un phénomène qui a accompagné la croissance démographique. La croissance urbaine sans précédent s'est traduite depuis 60 ans par des flux migratoires internes dont la manifestation la plus visible est l'explosion urbaine (Y. Dziwonou, 2000, p.3). Les villes africaines croissent rapidement et de manière incontrôlée (G. M. Ngaressesem, 1998 ; p. 83). Le Tchad n'a pas échappé à cette situation, à l'image des espaces ruraux périphériques d'Afrique Subsaharienne situés à proximité des grands centres urbains, qui évoluent rapidement avec une croissance démographique chiffrée à 3,5 % (INSEED, 2009 ; p. 68). Les problèmes du sous-espace périurbain de la zone de Mandéla se renforcent avec la survenance des facteurs additionnels comme la croissance urbaine de N'Djaména caractérisée par l'étalement, ainsi que la décentralisation administrative qui a induit un changement de statut administratif de la sous-préfecture de Mandéla et une émergence de nouveaux centres urbains dans la zone (B. Yamingué, 2011 ; p. 59).

Aussi, la croissance démographique de plus en plus importante à laquelle sont confrontées les villes tchadiennes en général et celles de Koundoul et Mandéla a créée de considérables besoins consommateurs d'espaces. Puisqu'il fallait non seulement se loger mais encore plus, il faut davantage d'espace de production socioéconomique. Cela a *ifso-facto* induit une mutation des systèmes de production.

Ces deux villes jouent pleinement leur rôle de périphérie avec une pleine mutation physique, socioéconomique et démographique causant d'autres phénomènes tels que la fécondité élevée et les migrations internes qui ont également joué sur la croissance de la population avec un taux de 3,5% (RGPH2, 2009, p. 19).

Les conséquences sont entre autres les conflits fonciers suscités par l'accaparement des terres, la lutte pour la survie, etc. Le cas de Koundoul et Mandéla sont illustrateurs et intéressent une étude en géographie urbaine et économique.

1. Méthodes et matériels

1.1. Méthodes

Une démarche méthodologique a été élaborée et adoptée pour collecter les données. La première approche méthodologique est axée sur des observations directes qui ont permis de constater de la croissance de Koundoul et Mandéla par les fortes mises en valeur des parcelles et la prégnance des constructions anarchiques. La deuxième approche est la recherche documentaire orientée sur des ouvrages spécifiques, les mémoires, les rapports des stages ou d'activités, les textes et les lois sur les mutations des espaces au Tchad, les actes de colloques, les thèses et articles scientifiques relatifs à la thématique. La troisième méthode consiste en la collecte des données de terrain, le traitement et l'analyse des données collectées. Au total 186 personnes dont 180 chefs de ménages propriétaires ont été enquêtés, équitablement répartis entre les deux villes (90 à Koundoul et 90 à Mandéla) selon la méthode aléatoire simple. Les six autres personnes sont constituées des deux Maires, deux sous-préfets, un chef de canton et un préfet.

1.2. Matériels

Les matériels de collecte de données utilisés sont les questionnaires, les fiches d'entretien et d'interview, un appareil photo numérique. Le traitement des données et la production des résultats ont été facilités par les logiciels Word et MapInfo.

2. Résultats

2.1. Mise en place des villes de Koundoul et Mandéla

Le processus de la décentralisation adopté par les autorités étatiques au Tchad a facilité l'administration et l'aménagement de la zone d'étude. C'est ainsi qu'à partir de l'année 2000, le canton Madiago, situé au Sud de la ville de N'Djaména, et dont dépendent

désormais les villes de Koundoul et Mandélie, est érigé en Sous-préfecture par le Décret n° 226/PR/MISD/99 du 28 mars 2000 sous la dénomination de Sous-préfecture de Mandélie dans le Département du Chari Baguirmi.

Deux ans plus tard, le ressort territorial de la Sous-préfecture est réorganisé en Département du Chari par le Décret n°415/PR/MAT/2001 du 17 octobre 2002 et segmenté en cinq sous-préfectures par le Décret n°416/PR/MAT/2001 du 17 octobre 2002 dont celles de Koundoul et Mandélie (figure 1). Considérant le nombre plus important de la population, le gouvernement tchadien a préféré adopter, à partir de l'an 2002, le système de décentralisation afin de permettre la déconcentration de certains services de l'Etat. En effet, les décrets n°415, 416, 419/PR/MAT/2002 et 199, 200 du 10 mai 2004 ont engendré un changement des circonscriptions administratives tchadiennes en portant respectivement à 18, 50 et 202 le nombre de régions, départements et sous-préfectures.

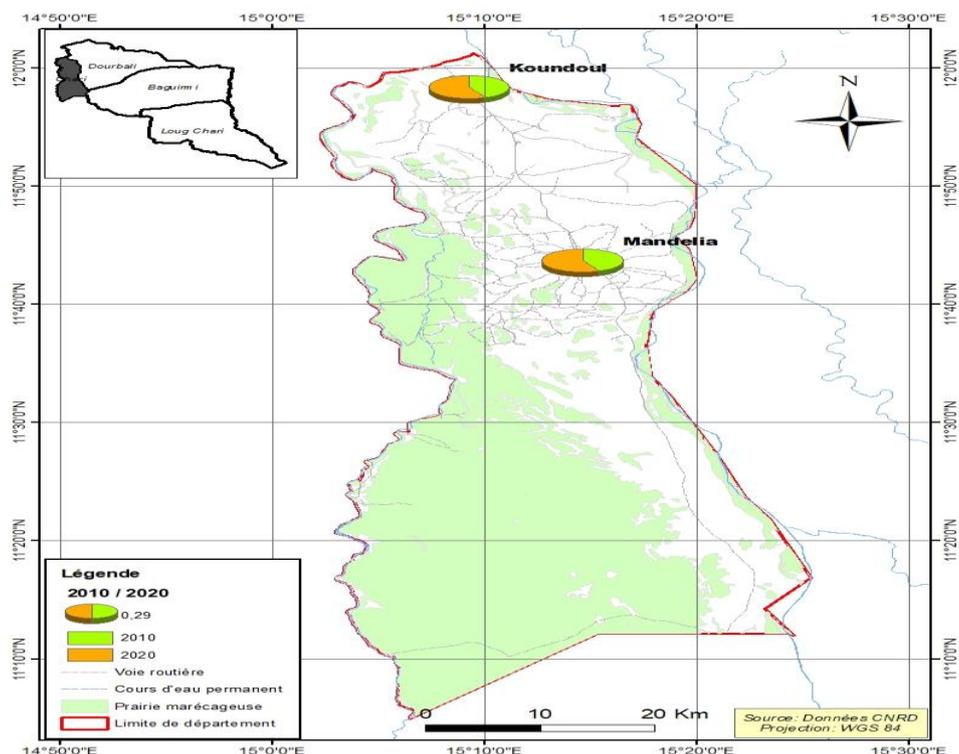


Figure 1. Localisation de Koundoul et Mandélie dans la Province du Chari Baguirmi
Source : CNRD, 222. Réalisation : DatoIoum

Toutefois, la transformation la plus importante connue par Koundoul a lieu en 2002 lorsqu'un décret l'a érigé en sous-préfecture et faisant de lui chef-lieu de ladite sous-préfecture. Cependant, du point de vue morphologique et physique, la ville garde encore son aspect rural, faisant face à la croissance urbaine et ses conséquences sur le foncier.

2.2. Facteurs de la croissance urbaine de Koundoul et Mandélie

Aujourd'hui, plusieurs facteurs rendent la situation foncière problématique. Le processus global de monétisation de l'économie rurale avec valeur d'usage de la terre en valeur d'échange ; l'aggravation des conflits fonciers avec plusieurs modes de règlements et la gestion foncière litigieuse marquée par des spéculations des terres convertissant des terres de culture à des bâtis et les conflits fonciers dans les milieux urbains et périurbains en sont les responsables de la croissance urbaine. Koundoul et Mandélie qui furent des villages relevant du Canton Madiago. Leur statut a évolué passant de village à ville. Les principaux facteurs de modification spatiale sont la croissance démographique, les conflits sociopolitiques, les crises environnementales qu'a connues le Tchad dans les années 70-80 et une croissance démographique démesurée de la ville de N'Djaména ces dernières années. Les crises politiques et socioéconomiques, corrélées aux problèmes environnementaux, entraînent des situations sociodémographiques (augmentation de la population, insécurité,

diminution de l'espace agricole) très importantes qui impactent le milieu rural. En réalité, Koundoul et Mandéla sont les réceptacles des populations impactées par les sécheresses des années 1973/1974, et les guerres civiles de 1979, 1983/1984. Les mouvements des populations vers ces deux zones géographiques ont été amplifiés par les mouvements migratoires des populations.

Aussi, le Tchad continue de connaître régulièrement l'instabilité politique qui engendre des déplacements des populations des régions du pays les plus affectées vers le canton Madiago dont les villages Koundoul et Mandéla font partie. On peut citer entre autres, les guerres de 2006 et de 2008 qui ont occasionné la fuite et l'option de certains n'djaménois d'habiter Koundoul et Mandéla.

Pendant ce temps, la dynamique urbaine de Koundoul et Mandéla est observée au début des années 2000. Elle est la conséquence des événements où la course foncière est érigée en règle. Ces petites villes croissent si rapidement avec comme conséquences les conflits fonciers urbains et périurbains. La satisfaction de ces besoins additionnels en espace ne va pas sans conséquence sur l'espace rural. En effet, Koundoul et Mandéla, longtemps perçus comme des zones rurales du canton Madiago, deviennent subitement le cœur de mutations puissantes et connaissent des extensions considérables ces dernières années. Ces extensions sont les conséquences logiques de l'augmentation de la population, alimentée à la fois par une croissance naturelle très élevée de 3,4 % (RGPH2, 2009) et un fort courant migratoire interne.

2.3. Croissance démographique de Koundoul et Mandéla

Avec une population estimée à 2997 habitants en 2009 et environ 30182 d'habitants en 2020 pour Koundoul et 2414 habitants en 2009 et environ 16340 habitants pour Mandéla (RGPH2, 2009 et projection 2020), ces deux villes ont un rythme d'accroissement incontrôlé. Soumises progressivement aux lois du marché, les superficies de la sous-préfecture de Koundoul et de Mandéla sont appelées à apporter des bénéfices économiques substantiels dans les zones périurbaines. Au vu de la combinaison de l'ensemble des facteurs, la disponibilité générale de la terre par habitant est réduite si bien que la lutte pour l'accès à la terre devient de plus en plus prégnante.

Koundoul et Mandéla sont des localités en croissance démographique très rapide (figure 2), alimentée par les multiples guerres, rebellions et coups d'État, etc. Les multiples déguerpissements que les quartiers situés au sud de N'Djaména ont conduit les habitants dont les terrains ont été expropriés par l'État à migrer vers le sud, d'où Koundoul et Mandéla sont les cibles souhaitées pour élire domicile. D'autres mouvements tels que les taux de natalité, de fécondité et les migrations internes ont également joué sur cette croissance de la population.

Par contre, au deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, ils ont vu leur population triplée, voire quadruplée.

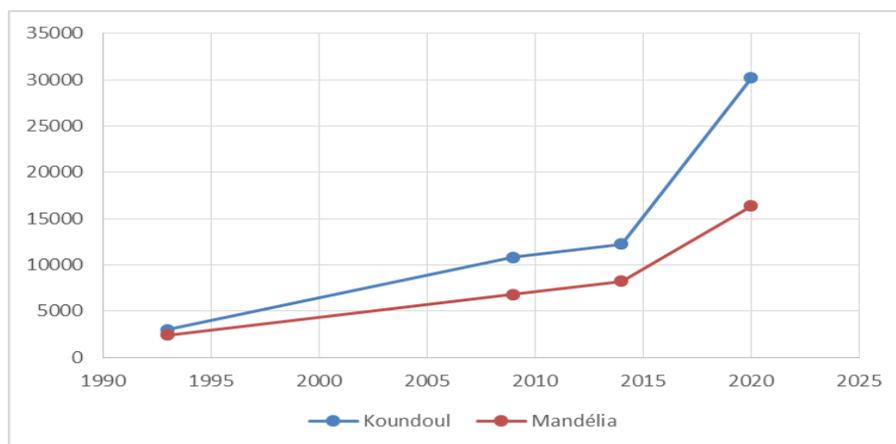


Figure 2. Évolution de la population des villes de Koundoul et Mandéla de 1993 à 2020
Source : RGPH1, RGPH2 et projection INSEED.

La croissance démographique et spatiale de Koundoul et Mandélie, se faisant par étapes, a entraîné une mutation des espaces, obligeant les populations à développer des stratégies de résiliences.

2.4. Stratégies de résiliences face aux mutations spatiales

Cela pose un défi à relever pour la poursuite des actions de production, au point que les paysans procèdent par reconversion d'activités, se retrouvant de plus en plus dans d'autres secteurs d'activités non rurales telles que la fabrication et les ventes des briques. En fait, à Koundoul et Mandélie, la croissance rapide et continue de la population a entraîné une extension considérable de l'espace urbanisé (tableau 1). Celle-ci s'est faite surtout, par l'occupation des zones périphériques, sans aménagement préalable, suscitant des problèmes d'assainissement et de sécurité des populations et de leurs biens.

Tableau 1 : Evolution des superficies des villes de Koundoul et Mandélie

Villes	Superficies en ha par année		
	1971	2009	2020
Koundoul	17	436	638
Mandélie	28	479	706

Source : RGPH2 2009 et Communes de Koundoul et Mandélie 2020

La création des postes administratifs, des établissements scolaires et hospitaliers ainsi que des structures commerciales vise à rendre à ces deux villes ce qu'il leur faut pour être viables. De statut de simple village, Koundoul est passé de chef-lieu sous-préfecture à la commune. De la même manière, Mandélie, chef-lieu de canton Madiago est passé de sous-préfecture, au département et à la commune de Mandélie depuis 2015. On rencontre également depuis 2004, un bureau justice de paix (de premier niveau) et des postes des commissariats de police et de brigades de gendarmerie.

De même, les difficultés d'accès aux terrains à bâtir polarisent les citoyens sur la filière privée, caractérisée par des coûts exorbitants. Dans ce contexte, la périphérie urbaine et/ou les villes proches de N'Djaména deviennent le terrain de prédilection des citoyens en quête de sols. La densification de la population dans les centres urbains et périurbains a créé des besoins socioéconomiques énormes (logement, santé, éducation, transport, eau potable, etc.).

Cette densification se traduit par une forte pression sur les espaces ruraux sur lesquels les villes s'étendent de manière incontrôlée sur des terrains bruts et non-aedificandi sur les bases des stratégies d'accès au foncier urbain et d'appropriation des terres (G.M. Ngaressem, 1998 ; p. 124).

De plus, l'accès à la propriété foncière n'est pas aisé à Koundoul et à Mandélie. Dès l'instant où le processus d'accès à la propriété apporte de facto les problèmes des mutations des espaces ruraux, se renforçant avec la survenance des facteurs additionnels comme la croissance urbaine de N'Djaména.

2.6. Nécessité d'appliquer la décentralisation dans les villes de Koundoul et Mandélie

L'épreuve de la croissance urbaine et la crise foncière dans la ville de Koundoul et celle de Mandélie fait face à trois types de problèmes : l'apparition de nouvelles fonctions, le développement de nouveaux flux de relations et l'apparition de nouvelles formes de crises liées surtout, à la quête de l'espace à bâtir. Considérant le nombre important de la population au niveau de ces deux villes, le gouvernement tchadien a préféré adopter à partir de l'an 2002, le système de décentralisation afin de permettre la déconcentration de certains services de l'État.

En effet, les décrets n°415, 416, 419/PR/MAT/2002 et 199, 200 du 10 mai 2004 ont engendré un changement des circonscriptions administratives tchadiennes en portant le nombre des régions, départements et sous-préfectures respectivement à 18, 50 et 202. Dès lors, la région du Chari Baguirmi est subdivisée en trois départements qui regroupent en 13 sous-préfectures dont celles de Koundoul et Mandélie.

Très vite, ces villes grandissent, phagocytant les zones rurales, cadres de vie de la population rurale et de la productivité agricole. Les nouveaux migrants citoyens s'approprient des terrains pour divers usages dont le bâti. Cette "phagocytose" des zones

rurales par les villes est caractérisée par une transformation aussi bien du paysage physique de Koundoul et de Mandéla avec les constructions de l'habitat. Pour ce faire, il est important de doter ces circonscriptions administratives des services pouvant arranger la situation socio-économique de la population. Ce qui amène à créer des postes administratifs, établissements scolaires et hospitaliers ainsi que des structures commerciales.

2.7. Création des postes administratifs locaux pour la sécurité de la population

La croissance urbaine et la crise foncière de ces deux villes sont caractérisées par des situations politico-administratives complexes. Les mutations des espaces ruraux aux alentours de N'Djaména s'illustrent de diverses façons. Des réformes administratives et surtout, la décentralisation ont eu pour conséquences d'enclencher des mutations spatiales importantes en un temps record. Face à une telle segmentation, indicatrice d'une apparition des problèmes, apparaît également de types nouveaux et de natures différentes dans le Département du Chari. C'est sans doute la spécificité des problèmes qui particularise les villes de Koundoul et de Mandéla.

2.7.1 Des postes administratifs

Les mutations des espaces vont de pair avec celles d'autres services parmi lesquels l'administration locale. La ville de Koundoul et celle de Mandéla sont dotées d'un département dénommé « Chari » et sont les chefs-lieux des sous-préfectures dont Mandéla simple chef-lieu de canton Madiago, chef de la sous-préfecture de Mandéla, chef-lieu de Département du Chari et Koundoul est chef-lieu de ladite sous-préfecture. Ce qui montre que Koundoul et Mandéla abritent à minima, les structures administratives nécessaires au fonctionnement de l'État, comme l'illustrent les photos suivantes.

Photo 1 : Bâtiment servant de résidence et bureau et bureau au sous-Préfet de Koundoul



Photo 2 : Bâtiment servant de résidence au sous-Préfet de Mandéla



Photo n° 3 : Lycée moderne de Koundoul construit en 2011



Photo n° 4 : Bâtiment du Lycée de Mandéla construit en 2012



2.7.2. Koundoul et Mandélie, zones d'extension de la ville de N'Djaména

Koundoul et Mandélie, deviennent un réceptacle pour l'aménagement du territoire. Ces deux villes permettent aux autorités étatiques de résoudre d'importants problèmes de logements rencontrés dans la capitale. En effet, il leur suffit d'y réaliser les infrastructures socioéconomiques acceptables pour intéresser les populations à y habiter, les désintéresser de N'Djaména, et résoudre le grand engorgement de la ville capitale (photo 5 et 6). Quelques infrastructures socioéconomiques et administratives ont été réalisées dans le cadre de décentralisation en cours au Tchad. Cependant, les réalisations ne sont pas à la hauteur des attentes et des besoins de la population qui continue à croître.

Photo n° 5 : Bâtiment du centre de santé de Koundoul construit en 2011



Photo n°6 : Hôpital de district de Mandélie construit en 2011



2.8. Koundoul et Mandélie : fournisseurs des produits frais pour la ville de N'Djaména

Koundoul et Mandélie sont des principales zones commerciales de la périphérie sud de N'Djaména. Les activités économiques menées sont essentiellement des activités agricoles et la pêche dont la commercialisation se fait le jour du marché hebdomadaire (dimanche à Koundoul et mercredi à Mandélie), à l'exception de quelques boutiquiers qui alimentent les villes les jours ordinaires avec les produits de première nécessité. Ces marchés contribuent à l'essor du commerce puisqu'ils offrent d'énormes potentialités pour les producteurs et acteurs économiques. En effet, les mutations spatiales importantes et l'ouverture des marchés hebdomadaires ont commencé à avoir lieu à partir de 1994.

Koundoul et Mandélie approvisionnent la ville de N'Djaména en produits frais (légumes, poissons, etc.), tubercules, volailles, céréales, etc. En retour, N'Djaména approvisionne ces villes en produits manufacturés généralement importés du Nigeria ou du Cameroun, en main-d'œuvre, etc.

Photo n° 7 : Marché hebdomadaire de Koundoul (le dimanche)



La photo 7 est le reflet des marchés hebdomadaires de Koundoul et de Mandélie, situées sur les bords de la Route Nationale n°1, en pleine ville. Il s'agit ici des vendeuses de produits maraichers très sollicités par les clients venant de N'Djaména pour s'en approvisionner.

2.9. Occupation effrénée de l'espace, déterminant des conflits sociaux

A Koundoul et Mandélie, on constate une occupation effrénée de l'espace dans les centres urbains ouvrant la porte à la réduction des sols agricoles. C'est surtout le phénomène de changement des modes d'acquisition foncière par les fonctionnaires, retraités, commerçants, chômeurs, etc. On assiste à l'apparition des paysans qui se retrouvent avec des surfaces de production socioéconomique réduites. Selon le chef de canton Madiago (chef-lieu de la Préfecture de Mandélie), la concentration foncière a aussi causé de sérieux problèmes qui conduisent les belligérants à la sous-préfecture, à la brigade territoriale de la gendarmerie et à la justice de paix. Ces conflits ont pris de l'envergure ces dernières décennies au point où on assiste à une intensification d'insécurité foncière. Aussi, les urbains détenteurs de parcelles dans les villages ne s'entendent pas avec les paysans.

3. Discussion

L'évolution des villes de Koundoul et Mandalia est remarquable. En effet, leurs croissances démographiques sont passées de 2997 d'habitants en 2009 pour Koundoul à 30182 habitants et de 2414 habitants pour Mandélie à 16340. Cette évolution est due en grande partie par la décentralisation. C'est dans ce sens que Yamingué Béthinbaye (2012, p. 63) a démontré que c'est la mise en œuvre du processus de la décentralisation au début des années 2000, avec son corollaire de réformes administratives, qui a engendré une nouvelle scission de l'espace du Chari Baguirmi. Elle doit être accompagnée par des équipements socioculturels adéquats et structurés. Ainsi K. Kouakou *et al.*, (2021, p. 28) travaillant sur la ville Gagnoa concluent que c'est la seule alternative à l'épanouissement et à l'amélioration des conditions et cadres de vie des populations. Ils ont souligné les résultats du CERTU (2003) qui ont montré que les équipements socio- collectifs symbolisent les politiques dans ces différentes représentations citoyennes. Ces équipements jouent un rôle structurant pour le développement urbain à travers l'implantation de commerces, et d'activité de services.

Ce changement de statut pousse O. H. N'Djafa (2001) à réfléchir sur les stratégies paysannes d'adaptation face aux crises et mutations des espaces ruraux dans la sous-préfecture de Mandélie. Il soutient qu'en cette période (2000), l'espace rural de la sous-préfecture de Mandélie est convoité par la ville de N'Djaména et fait face à des défis qui lui sont spécifiques. Le terroir passe ainsi, « sur le papier », d'un statut d'espace rural à celui d'espace urbain (B. Yamingué, 2012, p. 28). Pour O. H. N'Djafa (2001), les espaces géographiques des villes de Koundoul et Mandélie sont en pleine mutation. Les évolutions socioéconomiques et les pressions exercées sur l'environnement au cours de ces dernières décennies les ont fortement marquées. Ainsi, O.H. N'Djafa, (2001) a attesté que, confronté à toutes sortes de difficultés, le monde paysan doit relever le défi majeur qui se présente à lui, celui de se nourrir.

En fait, dans toutes les sociétés du monde, la terre a toujours, depuis la nuit de temps, fait l'objet de convoitises et des conflits. Ceci se comprend aisément d'autant plus qu'elle est le substrat sur lequel l'homme vit, développe toutes ses activités socioéconomiques et autres. Koundoul, jadis considéré comme une zone à vocation spécifiquement agro-sylvo-pastorale est devenue une agglomération importante pour la vie collective de la population. Aujourd'hui, l'espace devient un véritable enjeu majeur et la terre a pris alors une valeur supplémentaire aux yeux de l'homme pour les différentes sources de biens qu'elle génère.

Conclusion

Au travers d'une méthodologie développée pour réaliser cette recherche, les résultats ont révélé les aspects différentiels des problèmes liés à la dynamique de la population dans deux petites villes périphériques (Koundoul et Mandélie) de la ville capitale (N'Djaména). Ces résultats ont permis une meilleure compréhension de la croissance démographique et urbaine ainsi que les répercussions sur l'espace géographique. Les résultantes en termes de conflits, d'opportunités, d'aménagement du territoire, etc., dans un contexte de changements climatiques, de décentralisation balbutiante et des difficultés de l'État central à réaliser les infrastructures socioéconomiques appropriées. Les éléments de réponses contenues dans cet article, permettront de mieux appréhender la dynamique des espaces et

des populations rurales. Au Tchad de manière générale, l'augmentation des effectifs urbains suite à des migrations internes a de grandes répercussions à la fois sur le bien-être des populations et sur l'espace, plus particulièrement dans les petites villes (récentes) qui ont fait l'objet de la présente recherche. Dans ce contexte, l'accès à la propriété foncière n'est pas aisé. Car, le processus d'acquisition des terrains est entaché de beaucoup d'irrégularités. De fait, cette situation entraîne des conséquences diverses, notamment les conflits larvés ou ouverts entre les différents usagers de l'espace. L'utilisation de l'espace pose de véritables problèmes que les autorités doivent prendre en compte pour le développement de leur zone de responsabilité. La situation de Koundoul et Mandéla n'est pas unique au Tchad. Il est donc très urgent que les autorités administratives et locales en charge de gestion de l'espace prennent résolument leur responsabilité afin de mener à bien le développement harmonieux, en évitant de laisser libre cours aux chefs coutumiers (*Boulamas*). En définitive, la recherche effectuée sur Koundoul et Mandéla pourrait être conduite ailleurs afin mieux comprendre les problèmes étudiés et de permettre aux aménageurs de travailler efficacement.

Références Bibliographiques

1. **Dobingar Allassembaye, 2004.** *Le foncier urbain et périurbain au Tchad.* In : *La question foncière au Tchad.* Acte de colloque, 249 p. (pp 195-203).
2. **Dziwonou Yves, 2000.** *Croissance urbaine et mécanismes fonciers : contribution à l'établissement d'une géographie cadastrale : le cas de la ville de Lomé.* Thèse de doctorat de géographie, Université de Lomé, Lomé, 579 p.
3. **INSEED., 2009.** *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.* (RGPH2, 2009), Résultats provisoires, 89 p.
4. **Jean Louis Kouakou Kouame, Beh Yeo, N'guessan Seraphin Bohoussou. 2021.** Dynamique urbaine et problématique des équipements éducatifs dans la ville de Gagnoa (Côte d'Ivoire). *Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de Développement des Suds* ISSN 2414-4150
5. **Iya Moussa, Tob-Ro N'Dilbé, 2006.** *Analyse de la production des sols urbains au Tchad: cas de N'Djamena.* Article Numéro 05-2006 > Géographie-Démographie, 15p. Disponible sur le site internet <http://www.recherches-africaines.net/sommaire.php?id=331>. ISSN 1817-423X (consulté le 29 octobre 2012).
6. **Kem-Allahte Julien, 2014 :** Dynamique urbaine et conflits fonciers au Tchad : cas de Koundoul de 1990 à 2012. Mémoire de Master Recherche en Géographie. Université de N'Gaoundéré. 185 pages
7. **Mbatbral N., 2013,** *Production et gestion des déchets ménagers solides à Sarh dans la région du Moyen-Chari au Tchad,* mémoire de Master recherche en géographie, ENS de Maroua, 212 pages.
8. **N'Djafa O. H., 2001.** *Crises, mutations des espaces ruraux et stratégies paysannes d'adaptation. Cas de la sous-préfecture de Mandéla dans la zone de concentration du 6^e Fonds Européen de Développement (Département de Hadjer-Lamis au Tchad).* Thèse de doctorat de géographie, UMR/PRODIG-CNRS, Université de Paris, 482 p.
9. **Ngaressem Goltob Mbaye, 1998.** *Croissance urbaine et problèmes de l'habitat à N'djamena.* Thèse de doctorat de 3^e cycle de géographie, Université d'Abidjan, Cocody 419 pages.
10. **Parfait Kouadio Kouakou, Rob Skilton, Djikeng Apollinaire, Fantodji Agathe, Gourene Beatrice, Aoussi Serges Clément. 2015,** *Genetic diversity and population structure of cavy (Cavia porcellus L) in three agro ecological zones of Côte d'Ivoire.* International Journal of Agronomy and Agricultural Research (IJAAR) ISSN: 2223-7054 (Print) 2225-3610 (Online) <http://www.innspub.net> Vol. 6, No. 3, p. 27-35,
11. **Tob-Ro N'Dilbé, 2015.** *Gouvernance urbaine et aménagement au Tchad : production et attribution de terrains à bâtir à N'Djaména.* Thèse de Doctorat Ph/D, Université de N'gaoundéré. 446 pages.
12. **Yamingué Bétimbaye, 2012.** *Les conséquences socio-spatiales de l'urbanisation de n'djamena et Koundoul sur le terroir de Malogaga au Tchad,* mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du diplôme de master Recherche en Géographie, Université de Ngaoundéré, 188 pages.